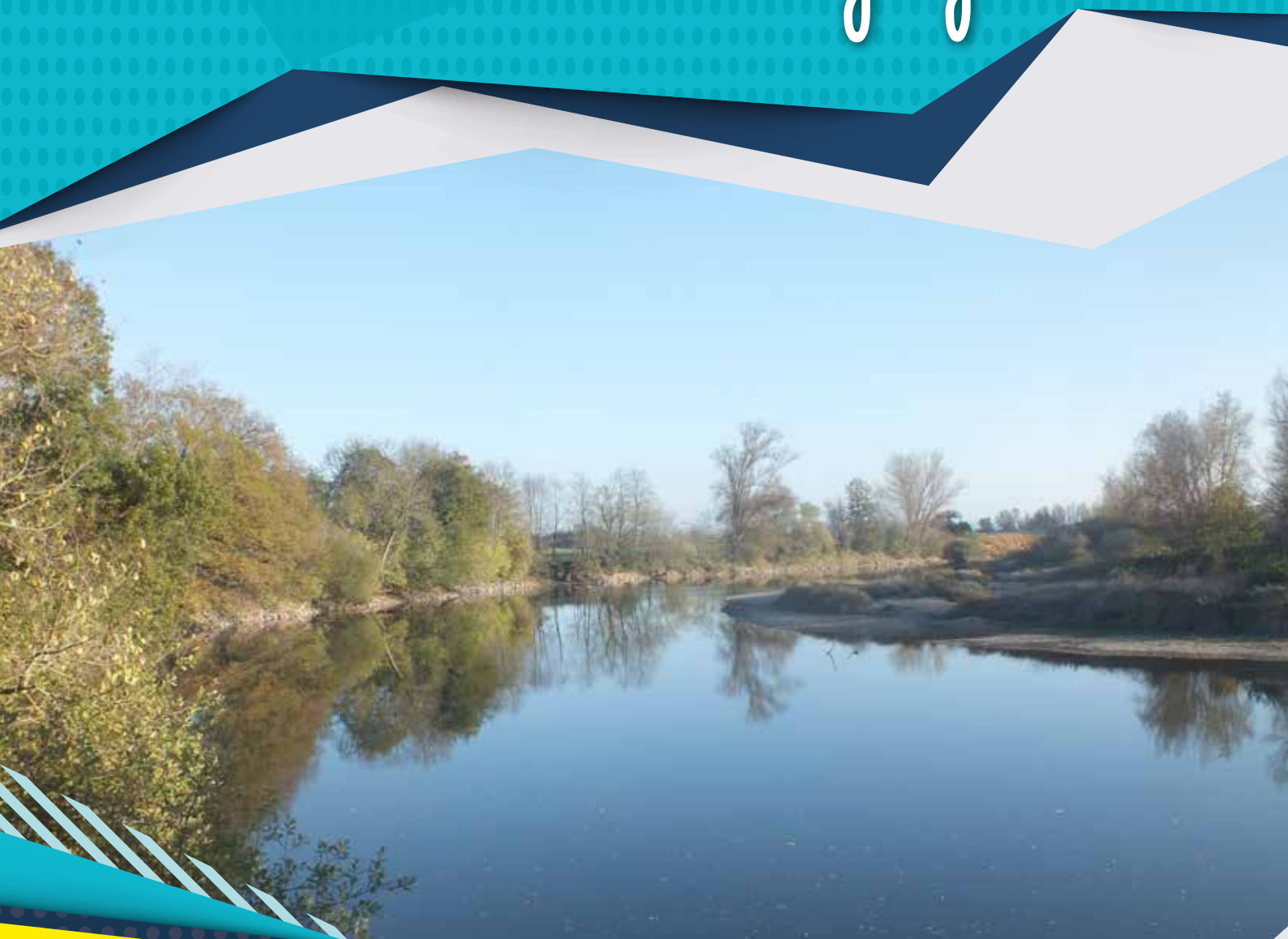
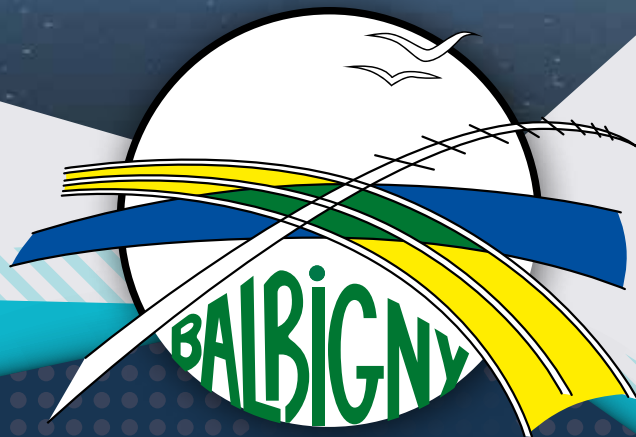


Vivons Balbigny



Cérémonie
des vœux

Le vendredi
11/01/2019
à 19H30
salle Paul Cabourg



**BULLETIN
MUNICIPAL N° 6
JANVIER 2019**

LA MUNICIPALITÉ

UNE TRIPLE INAUGURATION : GROUPE SCOLAIRE, STEP ET RUE CONCILLON ET FOUR À CHAUX

«Ce samedi 14 avril 2018 restera une date historique pour la commune avec cette triple inauguration...» annonçait Monsieur Le Maire, Gilles Dupin.

LA STATION D'EPURATION :

Après 18 mois de travaux, la remise des clefs à notre fermier SAUR s'est concrétisée en janvier après trois mois de validation et de tests... Monsieur Le Maire remercie l'ensemble des personnes qui ont œuvré pour la réalisation de ce projet.



LE GROUPE SCOLAIRE :

Depuis plusieurs années les effectifs du groupe scolaire « Les Rambertes » sont en hausse du fait d'une croissance démographique de la commune de plus de 1,9%... Le choix du bâtiment : une structure bois pour la qualité environnementale et la rapidité de construction... Les fondations ont été coulées en septembre et les élèves ont intégré les deux nouvelles classes à la rentrée de février.



TRAVAUX VOIRIES ET RESEAUX SUR LE QUARTIER FOUR A CHAUX/CONCILLON/RUE DU NORD :

La municipalité remercie l'ensemble des financeurs ainsi que tous les intervenants.

INAUGURATION DE LA 2X2 VOIES



La 2x2 voies a été inaugurée le jeudi 5 juillet 2018 et ouverte à la circulation le vendredi 6 juillet 2018.

Christine TRIOMPHE



Chères Balbignaises, chers Balbignois,

Le conseil municipal se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2019.

À vous toutes et à vous tous, nous vous souhaitons le meilleur pour les 365 jours à venir. Cela peut se faire avec la santé tout d'abord, avec le bonheur en famille et avec les siens. Il faut également être attentif et bienveillant les uns envers les

autres. Nous vous souhaitons également la prospérité pour tous vos projets personnels, familiaux, éducatifs, professionnels et associatifs.

Notre attention se porte sur tous ceux qui vivent des difficultés tels que la maladie, l'accident, le deuil. Mes pensées vont aussi à ceux et celles qui sont touchés par la précarité tant matérielle que morale.

Merci à nos commerçants, artisans, chefs d'entreprises et tous les employés qui malgré les contraintes qui leurs sont imposées, tous les jours œuvrent pour que notre belle commune se développe et attire de nouveaux Balbignois.

J'apporte tous mes encouragements à ceux qui s'impliquent dans notre commune pour agrémenter et faciliter la vie de nos concitoyens à tous les niveaux. Les petits et les grands encouragements contribuent à la qualité de vie dans notre commune. Les élans de solidarité, de générosité et de fraternité existent dans notre commune. La disponibilité des élus municipaux, pour préparer l'avenir, les nombreuses associations efficaces dans tous les domaines, les compétences de tous nos personnels (mairie, école, service-technique, crèches, centre de loisirs ...) renforcent la qualité de vie à Balbigny.

Dans ce bulletin, vous pourrez également découvrir le Cap que nous allons poursuivre en 2019 et les nombreux chantiers et travaux programmés qui viendront compléter nos équipements à l'intention de toutes les Balbignaises et tous les Balbignois.

L'année 2018 aura marqué un tournant dans notre mandature avec un retour conséquent dans les réalisations effectuées, nous avons eu également le plaisir de voir enfin ouvrir la 2X2 voies en direction de Roanne ainsi que la jonction de l'A89 sur l'A6 au nord de Lyon.

Le conseil municipal s'est attaché à travailler pour préparer l'avenir de notre commune en modernisant mais surtout en travaillant pour la préservation de la nature et l'environnement. Les projets réalisés ou à venir que vous pourrez découvrir dans les pages suivantes sont axés pour le développement, le vivre ensemble mais également pour rendre notre commune attractive. Nous pouvons vous assurer d'ores et déjà que la municipalité, bien que contrainte par des restrictions budgétaires de plus en plus importantes n'entraînera pas les finances communales dans un cercle vertueux de dépenses incontrôlées qui mettraient à mal les budgets communaux.

Les nouvelles prescriptions des services de l'Etat qui nous sont imposées bousculent les habitudes. En effet, nos villageois devront s'habituer et devront accepter de voir des trottoirs avec des herbes folles. Ne vaut-il pas mieux un peu de verdure sur nos allées plutôt que de voir les futures générations payer l'addition avec leur santé.

La révision du PLU n'a pas été de tous repos, avec d'innombrables échanges avec les services de l'Etat. Malgré les restrictions que nous avons prises, ceux-ci voulaient que nous allions encore plus loin dans la suppression des terrains à bâtir et ramener notre taux de croissance à 0,4% par an au lieu de « 1,9 % ces dernières années », à force de négocier, nous avons pu obtenir 0,8%.

L'intercommunalité : l'ensemble des acteurs de nos 42 communes ont travaillé en 2018 sur un projet de territoire qui devrait permettre à nos concitoyens de pouvoir se retrouver dans une communauté de communes attractive qui prépare et protège nos communes aux grands enjeux de demain.

Faisons de 2019 une année riche de relations entre nous, de convivialité et de bonheur. Sachons apprécier notre cadre de vie agréable, accueillant et fraternel !

Les adjoints et moi-même sommes disponibles pour répondre « à vos sollicitations en vous adressant à l'accueil de la mairie pour un rendez-vous ».

Soyez assurés de notre ambition pour un mieux vivre ensemble à Balbigny.
Avec espoir et détermination,

Bonne et heureuse année 2019.

Gilles DUPIN,
Maire de Balbigny

SOMMAIRE

p.02

- La Municipalité

p.03

- Edito

p.04 & 05

- Environnement
Développement Durable

p.06 - 07 - 08

- Cadre de Vie

p.09

- Finances

p.10 & 11

- Economie

p.12

- Personnel communal

p.13 - 14 & 15

- Vie associative
et sportive

p.16 & 17

- Vie scolaire - Jeunesse

p.18 & 19

- Culture –Tourisme

p.20

- Action Sociale
Expression libre

p.21

- Etat Civil

p.22

- Infos pratiques

p.23

- Cap sur 2019

p.24

- Fleurissement

**Gilles Dupin a été élu 3^{ème} Vice
Président en charge de
l'environnement et du
développement durable au sein
de la Communauté
de Communes de Forez-Est.**

Pauline CHIRON et Joëlle LYONNET



ENVIRONNEMENT-DEVELO

LA COMMUNE S'ENGAGE POUR LES HAIES

Les haies : attrait touristique et qualité de vie

Les haies champêtres dessinent le paysage et l'identité des territoires. Elles protègent les sols de l'érosion, elles sont source de biodiversité, elles produisent du bois de chauffage. Ainsi, la mairie a missionné cet été, Pauline Chiron (étudiante à l'école d'ingénieur d'Angers), pour établir un inventaire des haies des bords de route et un plan de gestion.

31 km de haies champêtres sur les bords de route

Le maillage bocager est formé d'arbres, d'arbustes, de buissons et d'herbacés. A partir de là, Pauline Chiron a calculé un indice écologique par type de haies. Selon cet indice, la haie assure plus ou moins, son rôle écologique et paysager. A Balbigny, 31 % des haies sont médiocres, 30 % sont de qualité moyenne et 39 % sont des haies optimales.

Les haies dans les jardins :

La majorité de ces haies est composées d'une seule essence, le plus souvent de thuyas, de cyprès ou de lauriers et n'attirent donc pas les insectes, les oiseaux. Des essences locales peuvent apporter de la couleur, des fleurs tout en garantissant un effet brise-vue.

Laissons pousser les arbres

Un cahier des charges a été établi, préconisant par exemple de laisser pousser les arbres en devenant, de ne plus les tailler avec l'épareuse, de ne plus faucher l'herbe dans les trouées...tout en respectant la visibilité routière. Les lisières enherbées constituent un embryon de haies spontanées et la ronce est le berceau du chêne !

Vous trouverez des conseils pratiques dans une plaquette disponible en mairie

Joëlle LYONNET



ENHERBEMENT DU CIMETIÈRE



Depuis la loi n°2014-110 du 6 février 2014, dite « loi Labbé » et la loi n°2015-992 du 17 août 2015 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires au niveau national, les espaces publics ont mis en place l'objectif « zéro pesticide » à compter du 1^{er} janvier 2017.

La commune de Balbigny a adhéré à cette obligation. Cette législation concerne les collectivités, mais aussi les particuliers. De ce fait, l'entretien des concessions et des sépultures doit être fait avec des produits sans composant nocif pour la nature et les per-

sonnes. C'est dans cette optique, que depuis juin dernier, il a été décidé d'expérimenter l'enherbement naturel.

Comme vous l'aurez sans doute remarqué, de petites herbes inélegantes ont déjà commencé à s'étendre dans certaines allées. Une tonte et un désherbage manuel sont régulièrement effectués par les agents techniques. Ensuite, en fonction de la qualité de l'herbe à venir, la technique la plus adéquate sera utilisée. Nous vous remercions par avance de votre indulgence.

Commission Cimetière et Commission Environnement

RÈGLEMENT DU CIMETIÈRE : ENTRETIEN DE L'INTER-TOMBE GAUCHE

Pour rappel, les tombes, sépultures, doivent être maintenues en bon état de propreté et les ouvrages en bon état de conservation et de solidité par les familles. L'espace entre les tombes est difficile à entretenir sans pesticide. Ainsi, **chaque concessionnaire sera dorénavant responsable de l'entretien (désherbage ou réparation si besoin) de son inter-tombe gauche** (trottoir gauche située entre deux concessions lorsqu'on est placé face à sa concession).

Commission Cimetière



PPLEMENT DURABLE



UN VILLAGE POUR LES HIRONDELLES ET LES MARTINETS !

Face au constat alarmant du déclin des hirondelles en France et au niveau départemental, la LPO Loire a décidé de lancer en 2018 un programme pour venir en aide à ces oiseaux emblématiques et agir concrètement en leur faveur. Ainsi la commune, déjà engagée dans la charte Zéro Pesticide, a signé une convention avec la LPO pour devenir « Un Village pour les Hirondelles et les Martinets ».

La commune s'engage à sensibiliser les habitants sur l'intérêt de ces espèces et l'importance de ne pas détruire ou obturer les nids existants (aspect réglementaire). 8 nichoirs à hirondelles et 2 nichoirs à martinets (offerts par la LPO Loire) seront installés sur des bâtiments municipaux d'ici fin 2018. Les oiseaux qui reviendront de migration en

avril pourront ainsi profiter de ces nouveaux nichoirs mis à leur disposition !

Egalement, un document informatif proposé par la LPO sera mis à disposition des habitants désireux d'accueillir hirondelles et martinets chez eux. Il sera disponible en mairie ou directement auprès de la LPO Loire. Enfin, la LPO réalisera en 2019 un inventaire des nids d'hirondelles de la commune avec les habitants intéressés par cette action. Flyer disponible en Mairie pour fabriquer soi-même un nid.

Claire BRUCY - LPOLoire

11 rue René Cassin - 42100 St Etienne - 04 77 41 46 90 • <https://loire.lpo.fr>



UN NOUVEAU PROGRAMME D'ACTIONS POUR LA PRÉSERVATION DE L'EAU POTABLE DE BALBIGNY DÉBUTERA EN 2019

La commune de Balbigny met en place des actions d'accompagnement et de sensibilisation pour préserver la qualité de son captage d'eau potable. En 2018, un bilan des 3 dernières années d'actions a été réalisé par un bureau d'études. Les résultats sont encourageants : la qualité de l'eau se maintient, et les actions engagées auprès des différents publics ont enclenché une prise de conscience pour adopter des pratiques plus favorables à la qualité de l'eau.

Une dynamique agricole naissante à conserver

L'implication du monde agricole dans le changement de pratiques est encourageante. Même si certains points restent à travailler, une nette amélioration vis-à-vis de l'utilisation des pesticides et des engrais a été constatée chez les agriculteurs de l'aire de captage.

Un travail important réalisé auprès du grand public et des scolaires

Des actions de sensibilisation sur la préservation de l'eau ont été proposées sur la commune de Balbigny : projection du film « le potager de mon grand-père », ateliers sur le jardinage sans pesticides, animations dans le cadre des TAP.

Un bilan encourageant pour poursuivre les actions

En 2019, la Commune de Balbigny devrait se réengager dans un nouveau programme d'actions pour 3 ans, avec le soutien de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, pour poursuivre sa démarche de préservation des puits de captage de Chassagny.

Marjorie TISSOT

Animatrice au Syndicat du Bonson



VOITURE ÉLECTRIQUE

Après étude de marché, les élus ont choisis d'équiper la commune d'un véhicule électrique. Il viendra en remplacement d'un véhicule utilitaire pour le service bâtiments. Cet achat s'inscrit dans la politique de maîtrise des dépenses énergétiques et du développement durable.

La Communauté de Communes de Forez Est participe à hauteur d'environ 10 000 € pour l'acquisition de ce véhicule. En effet, cet achat rentre dans le cadre des aménagements pour un Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte. L'investissement restant à charge pour la commune sera d'environ 7 000 €.

Jocelyne FRECHET



PRESERVER ET AMELIORER



PLU : PLAN LOCAL D'URBANISME, UN DOCUMENT POUR LES 10 ANS À VENIR

Le PLU a été approuvé en conseil municipal le 9 octobre. Après le contrôle de légalité, le PLU est maintenant opposable.

Plus de 3 années de travail et une centaine de réunions.

Le PLU résulte d'une longue réflexion entre élus, services de l'Etat et chambres consulaires. La première étape a été la validation du Plan d'Aménagement de Développement Durable (PADD). Il fixe les objectifs de développement de la commune en matière de population, d'économie, d'habitat, de projets d'intérêt public pour que la répartition des espaces urbanisés, agricoles ou naturels soient équilibrés. Ces objectifs ont été traduits sur la carte de zonage et dans le règlement. Certains secteurs constructibles de plus de 5000 m², ont fait l'objet d'orientations d'aménagement programmé, afin de fixer des directives de déplacement et de densification.

Sauvegarde du patrimoine

Nous avons identifié sur la carte du PLU, du bâti, des arbres remarquables ainsi qu'une trentaine de puits. Le règlement encadre les demandes de rénovation. Par exemple, les

puits devront être rénovés à l'identique. Un projet de valorisation touristique est en cours.

Le PLU a reçu un avis favorable de l'état.

Les réserves de l'Etat et les remarques du commissaire enquêteur ont été étudiées avec attention. Le PLU qui en résulte est donc, le fruit d'un travail assidu où il a fallu faire preuve d'écoute et de ténacité. Par la suite, le PLU sera remplacé par un PLU à l'échelle de l'intercommunalité : le PLUi.

L'ensemble des documents est consultable en mairie et sur le site internet de la mairie.

RÉTROSPECTIVE :

- Délibération pour la révision du PLU : 16/09/14
- Première réunion de travail : 21/05/15
- Validation du PADD à l'unanimité le 25/04/16
- Arrêt de PLU en conseil municipal le 12/12/17
- Enquête publique du 14/05/18 au 14/06/18
- Dernière réunion avec les Personnes publiques associées le 6/09/18
- Approbation au conseil municipal du 09/10/18

Joëlle LYONNET

Travis de recherche :

Si vous avez connaissance de faits historiques, d'anecdotes autour des puits ou plus largement de la thématique de l'eau (fleuve Loire, pont, château d'eau), merci de prendre contact avec Joëlle Lyonnet à la mairie.



DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES : DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation. Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr - Téléphone : 01 49 55 82 22

LE CADRE DE VIE

BÂCHES D'INFORMATIONS AUX ENTRÉES DE LA VILLE



Depuis le début 2018 des bâches d'informations ont été installées aux trois entrées du village. Elles permettent aux associations d'annoncer leurs événements. Les supports en bois ont été réalisés par nos agents et les bâches sont produites par la société « Art Image ».

Cette solution nous permet, pour un coût raisonnable de capter l'attention et de promouvoir notre village auprès des 7 000 véhicules qui traversent Balbigny quotidiennement.

Cette réalisation est la première étape du plan de signalétique qui se poursuivra en 2019 et qui verra la mise en place de panneaux de signalisation et d'information.

Jérôme BOULOGNE



LE NUMÉRIQUE AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS

Depuis plusieurs années le numérique est au cœur de nos préoccupations. La création du blog est un formidable complément à la presse classique ; les démarches en ligne sur notre site internet (CNI ...) offrent un service aux citoyens ainsi qu'une aide précieuse à nos services administratifs.

Cette année nous avons mis en place « Panneau Pocket » qui est une application pour smartphone pour diffuser les informations municipales.

Nous travaillons également à la mise en place en 2019 d'applications numériques pour soutenir nos commerçants et l'activité en centre bourg.

Jérôme BOULOGNE



ADRESSAGE POSTAL ET FIBRE OPTIQUE

L'arrivée de la fibre et de ses fournisseurs d'accès, imposant un adressage sans ambiguïté, nous ont contraints à nommer toutes les rues et donner un numéro à chaque habitation. Une commission a donc été créée afin de réaliser, dans un premier temps, un état des lieux et ensuite de trouver un nom approprié pour chacune des rues. C'est maintenant chose faite : une signalisation a été posée pour les rues nouvellement nommées et les riverains ont tous reçu des plaques avec leur numéro.

Christophe LAMURE

CADRE DE VIE

ECLAIRAGE PUBLIC

Les travaux 2018 se sont déroulés comme prévu :

- Nous avons remplacé les vieux lampadaires des lotissements « Le Château » et « Les Sicots » par des nouveaux à LED. Ce nouveau type de matériel nous a permis de programmer une diminution de l'intensité lumineuse de 23 h à 5 h.
- Nous avons aussi réalisé une extinction complète de 25 points lumineux et une extinction programmée pour la zone

industrielle de Chanlat. Ces travaux devraient nous permettre d'économiser 2145 € par an.

Pour 2019, nous allons continuer le remplacement des candélabres obsolètes et continuer nos efforts afin de diminuer la pollution lumineuse et la consommation d'électricité de notre commune.

Christophe LAMURE

AMÉNAGEMENT URBAIN

Du mobilier urbain de qualité pour des moments de repos ici ou là !

Des bancs, une chaise ainsi que des appuis vélos et des corbeilles ont été installés place Langlade et place de la gare. D'autres seront installés au fur et à mesure des aménagements. Ce mobilier a été choisi pour son faible impact environnemental, son confort, son esthétisme et sa robustesse. Les fixations sont en fonte et l'assise est en bois local de frêne avec une lasure de protection teinte naturelle. Il faut savoir qu'au niveau national, on prélève annuellement seulement la moitié de la capacité de croissance biologique de la forêt (42 millions de m³ contre 89).

Le bois est une ressource abondante qui permet d'éviter l'importation de bois exotique, d'empreinte écologique et sociale catastrophique et d'envisager un développement local important.

Joëlle LYONNET



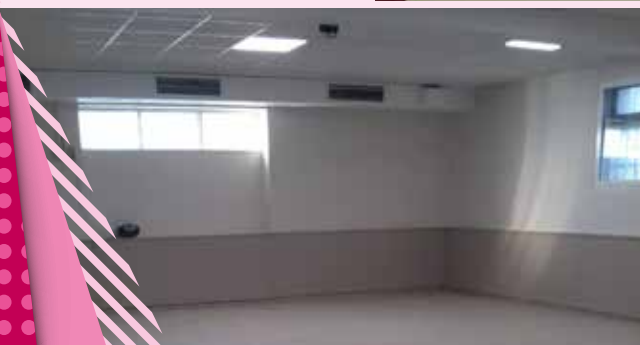
Stationnement de vélos



Banc

DE NOMBREUX TRAVAUX RÉALISÉS

Mise en accessibilité de l'accueil de la mairie

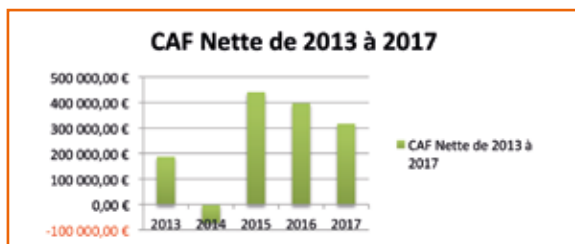


Travaux Salle Concillon



Travaux sanitaires Maternelle

FINANCES DE LA COMMUNE



UN CHIFFRE CLÉ : LA CAF, CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT NETTE*

*La capacité d'autofinancement nette =
recettes réelles de fonctionnement
- dépenses réelles de fonctionnement
- remboursement du capital de la dette.

BUDGET GLOBAL DE LA COMMUNE POUR L'ANNÉE 2017

DEPENSES FONCTIONNEMENT 2017		RECETTES FONCTIONNEMENT 2017	
Chapitre	Montant	Chapitre	Montant
011 - Charges à caractère général	628 534,63 € €	013 - Atténuation de charges	57 327,74 € €
012 - Charges de personnel	941 040,99 €	70 - Produit des services	113 670,11 €
014 - Atténuations de produits	187 937,60 €	73 - Impôts et taxes	1 543 582,32 € €
65 - Autres charges de gestion courante	311 799,87 €	74 - Dotations et participations	615 903,81 €
66 - Charges financières	24 590,61 €	75 - Autres produits de gestion courante	128 620,37 €
TOTAL	2 093 903,70 € €	77 - Produits exceptionnels	21 734,54 €
		TOTAL	2 480 838,89 € €

CAF BRUTE = 386 935,19 € € REMB EMPRUNTS = 70 552,26 € € CAF NETTE = 316 382,93 €

TAUX TAXES DIRECTES LOCALES

TAXES	2017	2016	2015	2014
Taxe d'habitation	9,26%	9,26%	17,02%	15,33%
Taxe foncière bâtie	12,22%	12,22%	12,22%	11,02%
Taxe foncière non bâtie	29,42%	29,42%	29,42%	26,50%
CFE	19,36%	19,36%	19,36%	19,36%

SUBVENTIONS ATTRIBUÉES POUR LES FUTURS TRAVAUX

INTITULE SUBVENTION	MONTANT
AMENAGEMENT CENTRE BOURG ET RUE CONCILLON FOUR A CHAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Enveloppe voirie Communauté de Communes de Forez-Est 48 960,00 € • Enveloppe territorial du conseil départemental 76 380,00 € • Subvention Conseil régional Aménagement du centre bourg 57 090,00 € • Amendes de police conseil départemental 4 610,00 €
EXTENSION GROUPE SCOLAIRE	<ul style="list-style-type: none"> • Enveloppe parlementaire Cécile CUKIERMAN (sénatrice) 9 000,00 € • Communauté de commune Forez-Est 30 359,00 € • Etat 85 700,00 €
BATIMENTS COMMUNAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Enveloppe de solidarité du conseil départemental (2017) 6 274,00 € • Enveloppe de solidarité du conseil départemental (2018) 6 149,00 € • Enveloppe parlementaire Evelyne RIVOLLIER (sénatrice) 10 000,00 € • Accessibilité Mairie 7 029,00 € • Enveloppe parlementaire Travaux de réfection
MATERIEL ALTERNATIF ZERO PESTICIDE	• Subvention Agence de l'Eau Loire-Bretagne 8 000,00 €
CINEMA	<ul style="list-style-type: none"> • Subvention Conseil régional 41 976,00 € • Enveloppe parlementaire Maurice VINCENT 7 000,00 €
SALLE DE SPORT	Contrat négocié Département CCFE 690 000,00 € €

DOTATIONS DE CES 5 DERNIÈRES ANNÉES

ANNEE	CHAPITRE	MONTANT	%
2013	74 - Dotations et participations	716 115,29 €	-17,94%
2014	74 - Dotations et participations	771 596,59 €	7,75%
2015	74 - Dotations et participations	803 209,54 €	4,10%
2016	74 - Dotations et participations	732 277,43 €	-8,83%
2017	74 - Dotations et participations	615 903,81 €	-23,32%

Nous constatons une baisse des dotations de l'Etat de 70 000 € entre 2015 et 2016.
Cette baisse des dotations de l'Etat se poursuit entre 2016 et 2017 de 116 000 €.
Sur l'année 2018, une baisse du même ordre est attendue.

ECONOMIE



PARTENARIAT AVEC L'IUT DE ROANNE

Dans la continuité de l'étude socio-économique qu'avaient réalisé Louis et Katia en 2017 (Bulletin municipal n°5 janv 2018 page 6), Georges et Lucas ont travaillé cette année sur un projet concernant la problématique des locaux commerciaux vacants.

Ils nous ont proposé des solutions d'embellissement des façades ou encore d'occupation temporaire des locaux (expositions). Tout cela avec un cofinancement entre les propriétaires et la commune.

Vous êtes propriétaire et intéressé, renseignements en Mairie auprès des élus.

Un autre groupe de quatre étudiants travaille actuellement dans le cadre d'un projet tutoré sur l'exploitation de nos bords de Loire et sur le tourisme vert.

Ces groupes d'étudiants et leurs professeurs nous permettent d'avoir un œil différent et novateur sur nos problématiques.

Jérôme BOULOGNE

FORUM DE L'EMPLOI

Chaque année la communauté de communes de Forez-Est organise son Forum de l'emploi. Il se déroulera le 14 février 2019 à la salle Paul Cabourg et va permettre aux entreprises locales d'exposer, de se faire connaître et d'aller à la rencontre de demandeurs d'emplois qui auront quant à eux la possibilité de présenter leurs savoir-faire.

L'organisation est assurée par la communauté de communes, la démarche est soutenue par Nathalie MARAND et Jean-Michel VIALON (Co-présidents de l'UCAB), le tout parrainé par la Chambre de Commerce et de l'Industrie, Pôle Emploi et la Communauté de Communes de Forez-Est. Une centaine d'entreprises étaient présentes pour l'édition 2018 à Chazelles sur Lyon.

C'est avec fierté que nous accueillerions cet événement car nous sommes convaincus que c'est une réelle opportunité pour tous les acteurs économiques locaux de créer et entretenir le lien nécessaire au développement de leur activité.

Jérôme BOULOGNE

1^{er} FORUM DE L'EMPLOI
OFFRES D'EMPLOI RECRUTEMENTS
ATELIERS THÉMATIQUES
Jeudi 14 février 2019 de 9h à 13h
Salle Paul Cabourg à BALBIGNY
(22 Rue Jean SALAZARON)
Aidez des CV !
Nouvelles gratuites sur certaines communes proches de Balbigny
Renseignements : 07 77 91 79 23
Sur réservation uniquement
Région Auvergne-Rhône-Alpes
FOREZ-Est communauté de communes
44 communes



ADHAMA
Association Des Handicapés Adultes des montagnes du MAtin



L'association ADHAMA (Association des Handicapés des Montagnes du Matin) à Bussières va construire un ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) dans la Zone de Chanlat. Cet établissement a un agrément de 52 places pour des travailleurs en situation de handicap. L'accompagnement est assuré par des éducateurs techniques et des moniteurs d'ateliers. L'ARS (Agence Régionale de Santé) a validé ce projet en avril 2017 en

accordant une subvention ainsi que la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette construction de 1 940 m² devrait être livrée dans le premier trimestre 2020.

Ce projet d'envergure est une nouvelle étape pour l'association ADHAMA dans le cadre de la construction d'une plateforme de services sociaux et médico-sociaux.

M. Jean-Michel LOPEZ

L'ARMÉE DE TERRE RECRUTE !

Ce sont près de 15000 postes qui sont à pourvoir cette année dans l'armée de Terre. Cela concerne le métier de soldat bien évidemment, mais aussi celui de pilote d'hélicoptère, de conducteur poids-lourd, de mécanicien, de frigoriste, de magasinier, de maître-chien.

Tous ces postes sont ouverts aux hommes comme aux femmes, de 17 ans et demi (avec autorisation parentale) à 30 ans (32 sous certaines conditions).

L'armée de Terre vous reçoit à Roanne les lundis, mardis et jeudis à l'ELOCA (Boulevard de Valmy) et le mercredi matin à la Mission Locale de Roanne (4 rue Molière).

Pour tous renseignements ou prise de rendez-vous : **04 77 43 59 80**
ou **www.sengager.fr**



NOUVEAUX COMMERÇANTS / ARTISANS



Auto-école Balbinus, Loïc Bonhomme



Informatique, Dylan Machado



G.M Immobilier, Hélène Bonnet



Kebab City Fast-food, Muctaba Ozdemir



Pédicure/Podologue, Charlotte Mesbah



Cabinet d'infirmières



Pompes funèbres Baray



Restaurant le Duo, Murielle et Xavier Seon

*Si vous êtes un nouveau commerçant et que vous souhaitez apparaître dans le prochain bulletin municipal, merci de venir vous signaler en Mairie

LE PERSONNEL COMMUNAL

LES AGENTS RECENSEURS

A compter du 19 janvier 2019 et jusqu'au 18 février 2019, la commune organise le recensement de la population à la demande des services de l'INSEE, comme tous les 5 ans.

A cette occasion, nous vous prions de bien vouloir accueillir les agents qui se rendront à votre domicile. Ils se présenteront muni de leur carte officielle d'agent recenseur.

Cette année, il est mis la priorité au recensement par informatique, c'est-à-dire qu'au lieu de remplir le document papier, il sera possible pour tous de faire une déclaration par internet. Deux avantages à cette procédure : un gain de temps et un seul rendez-vous avec l'agent recenseur, qui n'aura plus besoin de repasser chez vous pour récupérer les documents.

En cas de difficulté n'hésitez pas à contacter les services de la mairie.

Merci donc d'être bienveillants avec



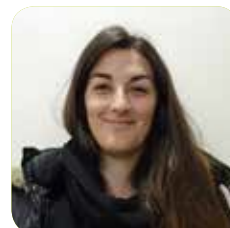
M. CHARTIER Patrick
Sainte-Agathe-en-Donzy



Mme SIAMPIRAVE Christelle
Violay



Mme GARON Delphine
Balbigny



Mme BERTHOLON Laure
Balbigny



Mme REBAUD Catherine
Feurs

LES HORAIRES DES SERVICES

Nous vous rappelons les horaires de certains services de la mairie.

Pour des demandes non urgentes, merci de respecter dans la mesure du possible les horaires de ces services.

Service gestion funéraire : Lundi : 8h30 - 12h et 13h - 17h,
Mardi, Mercredi et Jeudi : 8h30 - 12h
et le vendredi : 8h30 - 12h et 13h - 14h30.

Service urbanisme : Mardi 8h - 12h et Jeudi 8h - 12h

Service CNI/Passeports (sur RDV) : Lundi / Vendredi : 8h - 12h / 13h - 17h
Mercredi : 8h - 12h / 14h - 18h

FORMATIONS SUIVIES PAR NOS AGENTS EN 2018

Afin de garantir un personnel compétent, la commune s'attache à faire suivre régulièrement au maximum d'agents (tous services confondus) des formations. Cela leur permet de remettre à jour leurs connaissances et de rencontrer aussi du personnel d'autres communes confronté aux mêmes innovations.

Pour l'année 2018 l'ensemble du personnel a participé au total à 92 jours de formations, des formations aussi bien administratives que des formations pour transports de marchandises, mais aussi des autorisations de conduite, ou des CACES.

DÉPARTS ET ARRIVÉS DES AGENTS :

Ils sont partis :

Départs des agents

- Lucie VALFORT, à la mairie du Coteau
- Angélique MAGNIER, à la mairie de Tassin La Demi Lune

Nous leurs souhaitons bonne continuation dans leur parcours professionnel et leur vie personnelle.

Départs en retraite

- Annie BRUNEL, agent polyvalent des écoles
- Gérard REBECCHI, agent des services techniques

Ils sont arrivés :

Nouvel agent au service technique

Sébastien Sapay,
Agent polyvalent
des services techniques

Nouveaux agents au service administratif

Nathalie DUBREUIL,
Comptable

Josyane LAMY,
En contrat, pour les passeports
et les CNI



VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

LES TEMPS FORTS DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE EN 2018



Comité des fêtes : Saint-Patrick



FNACA



UCAB



Chorale



Ecole de musique



Pas Balbignois de l'espoir



Comité des fêtes : Fête de la musique



Judo



Char ORPEA

Marche humanitaire



Mini-comité : Fête patronale



Téléthon Balbigny



VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le Forum des Associations s'est tenu le samedi 08 septembre à la salle Paul Cabourg. De nombreuses associations de Balbigny ont participé. L'occasion pour chacun de se faire connaître et d'accueillir de nouveaux adhérents.

Christine TRIOMPHE et René PADET



La Gaule Forézienne



A.L. Basket



A.S. Finerbal



FNACA



Groupe d'Histoire et d'Archéologie de Balbigny



Les Anciens de la Grande Usine



MJC de Balbigny



Vélo Club Feurs-Balbigny



Tennis Club Balbigny

FÊTE DE LA 2 X 2 VOIES

Les services de l'État ont demandé aux trois maires de Balbigny, Saint-Marcel-de-Félines, et de Neulise d'organiser une fête pour présenter le dernier maillon de la 2x2 voies avant sa mise en service.

Cette découverte s'est faite à pied, à vélo, à rollers, etc. et en bus avec une visite commentée sur les différents choix écologiques mis en place. Les associations de Balbigny se sont impliquées dans ce projet. La journée a été une réussite et les bénéfices ont été remis à trois associations.

Pour Balbigny un chèque de 460 € a été remis par Gilles Dupin, Maire, à Denis Hémon pour Alexandre et l'association ELA.

Christine TRIOMPHE



SOU DES ÉCOLES

Le sou des écoles publiques a pour but de préparer des manifestations : soirée magie, vente de pizzas, marché de Noël, etc... pour financer les activités périscolaires des élèves du groupe scolaire « Les Rambertes » et de la maternelle « Les Petites Rambertes ».

Christine TRIOMPHE



JOURNAL DES ACTIVITÉS

La Mairie de Balbigny réalise chaque année un journal des activités culturelles et sportives.

Vous trouverez le programme établi pour l'année 2018-2019 disponible à l'accueil.

Vous pouvez également le consulter sur le site internet www.balbigny.fr, dans la rubrique « Vie associative », puis cliquer sur « Journal des activités culturelles et sportives ».

Cathia BLANCHARD

VIE SCOLAIRE - JEUNESSE

RETOUR AU RYTHME DES 4 JOURS

Suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014, les élèves des écoles publiques de Balbigny travaillaient les mercredis matins et des activités périscolaires étaient proposées et organisées par la Mairie les jeudis après-midis. Cette nouvelle organisation avait entraîné des effets sur le planning des agents, le travail des enseignants, l'occupation des salles municipales et bouleversé l'emploi du temps des familles.

Un décret de 2017, permettait aux communes de déroger à l'organisation de la semaine sur 9 demi-journées. Après recueil de l'avis des conseils des écoles, des familles (46 réponses : 38 favorables au retour à 4 jours), des communes environnantes et de la commission scolaire, le Conseil Municipal a décidé de revenir à la semaine de 4 jours comme avant 2014. En parallèle et suite à la demande des familles, un centre de loisirs a été mis en place les mercredis. Espérons que cette nouvelle organisation dure le plus longtemps possible.

Eric GALICHET



Mathieu BEAUVAIS

MJC BUSSIÈRES
La Cipièrre - 42510 BUSSIÈRES
coordination@mjcussieres.com
04.77.27.39.60
www.mjcussieres.com

L'ACCUEIL DE LOISIRS

Le centre de loisirs accueille les enfants dès l'âge de 3 ans jusqu'à 11 ans, dans les locaux du groupe scolaire « Les Rambertes » de 7h30 à 18h00.

L'accueil a lieu tous les mercredis pendant la période scolaire et lors de chaque vacance scolaire sauf en décembre.

L'accent est mis sur la diversité : activités artistiques, création de jeux grandeur nature, activités sportives, de loisirs en plein air, de découverte.

L'objectif premier de l'équipe d'animation est de permettre à chaque enfant de trouver le plaisir de découvrir, d'approfondir de nouvelles pratiques, de partager avec d'autres, des expériences originales et enrichissantes.



NOUVEAU JEU À LA MATERNELLE

Pour la rentrée de septembre, les élèves de la Maternelle « Les petites Rambertes » ont eu la joie de découvrir un nouveau jeu dans leur cour d'école. Les agents du service technique avaient en effet installé un nouveau divertissement durant l'été : Le château Margot.

Cathia BLANCHARD



REPAS LOCAUX BIO HORAIRES DÉCALÉS POUR LE SERVICE RESTAURANT SCOLAIRE

Depuis la rentrée de septembre, nous accueillons en moyenne 170 enfants de 3 à 11 ans. Nous avons mis en place un service décalé de 20 minutes environ permettant de réduire les nuisances sonores importantes. Ainsi, les enfants des maternelles notamment déjeunent dans le calme.

Nous travaillons en collaboration avec le chef Hervé sur le fait d'intégrer de plus en plus de produits locaux et de produits bio.

Françoise DUFOUR



RAM : RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

Le RAM commence sa transformation !

Le Relais d'Assistants Maternelles a déménagé en octobre et a investi un nouveau local, 20 rue Pasteur. Une nouvelle configuration, de nouvelles teintes, le déménagement s'est fait progressivement jusqu'à la fin de l'année 2018. A partir de 2019, l'ensemble des activités du RAM sera regroupé dans les nouveaux locaux. Dans le 1er semestre, nous vous inviterons à les découvrir et nous aurons grand plaisir à vous y retrouver !

Permanences les lundis et vendredis de 13h30 à 17h30 et sur rendez-vous en-dehors du mercredi.

Contact Relais Assistants Maternelles : 04 77 28 18 73

Claire DACHEUX et Claudine BESACIER

CMJ

Après avoir présenté individuellement leur projet, chaque enfant a voté pour trois projets qu'il souhaitait mettre en oeuvre au cours des deux ans de mandat. Ainsi deux projets ont obtenu le plus de voix : création d'un city stade et organisation d'une soirée jeux.

Le premier projet a nécessité un travail de réflexion, de recherche et de présentation au Conseil Municipal adultes de juillet.



INTERVIEW DES ENFANTS :

Pourquoi vouloir installer un city stade à Balbigny?

Pour apporter plus d'activités aux jeunes de Balbigny et ajouter un espace de jeu aujourd'hui insuffisant sur la commune suite aux nombreuses dégradations.

Où envisagez-vous de l'installer?

Entre le skate parc et le terrain de basket rue Benoite Chanelière à proximité des autres équipements sportifs de Balbigny.

Avez-vous estimé le coût de cet équipement?

Entre 20 000 € et 25 000 € en fonction du revêtement choisi. Nous nous sommes inspiré de ce qui s'est fait à Pouilly Lès Feurs et St Georges de Baroilles.

Le deuxième projet a été réalisé le vendredi 23 novembre. La soirée « jeux de société » organisée par le CMJ a rassemblé beaucoup de monde, l'ambiance était conviviale. Toutes les générations étaient présentes à la salle Concillon. Des dons ont été récoltés pour leur copain Alexandre.

Eric GALICHET



CINÉ / CHORALE

Grand moment d'émotion à l'Espace Lumière grâce aux élèves de CM1/CM2 des écoles publiques de Balbigny, Nervieux et Rozier-en-Donzy ainsi qu'une classe de 6ème du collège Michel de Montaigne. Les enfants se sont investis dans le devoir de mémoire en préparant un Ciné-Chorale avec l'aide de leurs enseignants. Des poèmes et des chants se rapportant à la 1ère Guerre Mondiale ont été interprétés. Des vidéos ont également été projetées.



INAUGURATION DU MUSÉE

A l'initiative de Ludovic BOUTTET, enseignant référent de l'éducation nationale pour la préparation du centenaire, les élèves de CM1/CM2 ont créé un musée sur la 1ère Guerre Mondiale 1914-1918. Ce musée a été inauguré par M. Jean-Pierre BATAILLER, Directeur Académique de la Loire.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Plus de 100 enfants des écoles publique et privée ont participé à la commémoration du 100ème Armistice qui a rassemblé nombre de Balbignois autour du monument aux morts.

CULTURE ET TOURISME



MÉDIATHÈQUE : REMISE DE CARTES GRATUITES

Depuis maintenant quatre ans, une carte gratuite d'abonnement à la médiathèque est offerte par la municipalité aux enfants de CE1 scolarisés à Balbigny (leur donnant droit à 4 livres, 3 revues et 3 bandes-dessinées pour trois semaines). Cette carte est donnée dans l'espoir de faire découvrir ou d'approfondir leurs connaissances et leur goût pour la littérature et aussi de connaître toutes ces formes aussi bien les albums, les romans, les documentaires que les bandes dessinées. Ce sont potentiellement de grands lecteurs en devenir.

Catherine LAMBERT

CABINE À LIVRES

Une ancienne cabine téléphonique où le livre voyage !
Face à l'Espace Lumière (Place Frédéric Langlade), découvrez la nouvelle cabine à livres habillée de bois.



L'utilisation est simple, servez-vous en livres :

- Ramenez-le chez vous
- Lisez-le sur place
- Déposez-en un autre
- Ou faites-en profiter quelqu'un d'autre

Faisons vivre cette cabine-bibliothèque, respectons-la, elle n'est pas une poubelle mais un lieu d'échange gratuit, libre d'accès à tous et à tout moment (24h/24h). Parlons-en autour de nous.

Dominique PRESLES

LES BALBIGNOIS À LA COMÉDIE DE ST ETIENNE EN JANVIER 2018



Spectacle tout public : « L'imparfait »
Et si c'était aux enfants de refaire l'éducation de leurs parents ?
Petits et grands étaient aussi ravis du bord de scène qui a suivi la représentation.

STAGE THÉÂTRE MERCREDI 7 NOVEMBRE AVEC LA MJC DE BALBIGNY



Le stage était basé sur l'improvisation, animé avec beaucoup d'énergie par Logan, acteur et Gabriel, metteur en scène à la Comédie de Saint-Etienne. Les participants étaient enchantés de la soirée !

LA COMÉDIE À BALBIGNY LE 30 NOVEMBRE 2018



Spectacle tout public : « Moitié voyageur » avec Logan de Carvalho
Problématique de l'identité abordée avec humour, humanité et dynamisme. En amont, un échange avec les collégiens et le comédien a eu lieu.
Spectacle époustoufflant !

Joëlle LYONNET et Commission culture

Nouvel an Chinois

Vendredi 9 et
samedi 10 février 2018
à la Médiathèque

Petite dégustation
de thés chinois et
exposition



Atelier de calligraphie

Escale en Turquie

Samedi 30 juin 2018

Décoration des
mains au henné



Jeux pour
petits et grands



Le pain turc
fait sur place



Dégustation de gourmandises sucrées ou salées

PROGRAMMATION 2019

VERTE

Mardi 14 mai à 19h. Tout public à partir de 8 ans
Adaptation du roman de Marie Desplechin.

Un spectacle drôle et tendre sur le passage de l'enfance à l'âge adulte.

Salle Jean Dasté à la Comédie de SAINT-ETIENNE. Co-voiturage à partir de Balbigny.
Tarif : 8€ de 12 à 18 ans et moins de 12 ans : gratuit



M COMME MÉLIÈS

Mercredi 20 mars à 19h. Tout public à partir de 8 ans
A partir de films et d'écrits de Georges Méliès.

Salle Jean Dasté à la Comédie de SAINT-ETIENNE. Co-voiturage à partir de Balbigny.
Tarif : 8€ de 12 à 18 ans et moins de 12 ans : gratuit



ATELIER CUISINE À LA BONNE FRANQUETTE, COMME CHEZ SOI

Venez apprendre une nouvelle recette de la cuisine du monde :
un plat algérien, du pain turc, une soupe chinoise, un gâteau basque...
le menu est à composer !

Partage des plats préparés ensemble à 16h30 et vous êtes tous conviés
Samedi 9 février à partir de 14h30 à la salle Concillon
Inscription gratuite et conseillée



GÄIMALIS

Concert : musiques et chants
des peuples d'Europe
Samedi 9 mars à 20h30 à l'espace Lumière
Place à 5€ et gratuit pour les moins de 12 ans

ACTION SOCIALE - EXPRESSION LIBRE



CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Le jeudi 11 octobre à l'occasion de la semaine bleue, l'association ABCinéma organisait avec le CCAS une séance de cinéma au tarif unique de 4 € et ce dernier offrait la brioche et les jus de fruits.

Ce sont environ 80 personnes qui ont assisté à la diffusion du film « Les vieux fourneaux »

Film comique Français avec Pierre Richard, Eddy Mitchell, Roland Giraud.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, 200 colis festifs ont été offerts aux personnes de 74 ans et plus par le CCAS. 35 colis ont été également distribués aux personnes de Balbigny résidents dans les Maisons de retraite environnantes. Un moment d'échange très apprécié.

Françoise DUFOUR



L'ARCHE, PLACE DE LA LIBÉRATION

C'est le nom qui a été choisi pour accueillir :

- le pôle social : compétence du Département (dernier trimestre 2018)
- les permanences du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi), du PRE (Point Rencontre Emploi) : compétence Forez Est (1^{er} trimestre 2019)
- une antenne de l'office du tourisme

Françoise DUFOUR



AMPOULES LED GRATUITES

Dans le cadre de l'opération « Territoire à énergie positive CROISSANCE VERTE » ; EDF, en partenariat avec la communauté de commune Forez-Est et les communes, met à disposition gratuitement des ampoules LED à remettre aux personnes retraitées non imposables.

Afin de bénéficier de cette opération, merci de vous présenter en Mairie, avec votre avis de non imposition.

Nous étudierons votre dossier afin de pouvoir vous remettre les ampoules LED.

Françoise DUFOUR

LE RÉSEAU DE SANTÉ CAP2S

Le réseau de santé CAP2S est un réseau de coordination venant en appui aux professionnels de santé pour gérer des situations complexes de patient vivant à domicile et sans critère d'âge.

Tél. 04 77 72 18 51 – mail : accueil1@cap2s.org



EXPRESSION LIBRE *Balbigny où en es-tu ?*

Nous revoilà en 2018 et les études se terminent pour laisser place aux projets : réaménagement du centre-bourg, parvis de l'Eglise et la ZAIN toujours en attente.

Et ?

La commune a les poings et pieds liés. Liés par qui ? et Pourquoi ? Par l'Etat dont les dotations baissent et les compensations n'arrivent pas ; par une communauté de communes en construction qui discutent encore de ses compétences et qui doit faire connaissance avec sa nouvelle entité ; un département qui se cache derrière des instances flottantes voire fantôme.

Nous, citoyens ne pouvons plus être entendus, nos voix ne « raisonnent » plus.

Les déblocages des terrains demandés dans la zone de Chanlat, l'an dernier n'ont pas été retenus. Le SCOT nous oblige à diminué nos terrains constructibles, économiques. Nous devons augmenter les zones vertes et terrains agricoles.

Le temps est toujours sus-

pendu à Balbigny. Le développement économique, comme les poids lourds, traverse sans s'arrêter...

La communication ?

Prenez le temps de nous interpellier, participez aux séances publiques, donnez vos avis dès que les projets avancent. La commune se modernise, une nouvelle signalétique vous sera présentée bientôt.

Merci pour votre investissement

Les finances

Le cadre est tenu, les investissements restent frileux. La commune se doit de prendre des risques. Aujourd'hui nous devons réfléchir et nous développer comme les start-ups.

Soyons ensemble

Restons unis dans le village pour ne former qu'un seul élan, celui de notre avenir.

Un avenir qui bat et battra au rythme de la nouvelle région.

L'équipe vous souhaite tous ses vœux pour les fêtes de fin d'année. Nous restons disponibles et à l'écoute des balbignaises et balbignois en action avec vous.

Balbigny en Action avec Vous

ETAT CIVIL

NAISSANCES

- CHOLLETON Léonie née le **03/01/2018**
- UZUN Amine née le **22/01/2018**
- DUCLOS Zoé, Jeanne née le **25/01/2018**
- MICHAUD Lyanna, Hélène, Marine née le **12/02/2018**
- NIGAY Joris né le **20/03/2018**
- VERDIER Évan né le **06/04/2018**
- ROATTINO Adam né le **19/04/2018**
- VERTUEUX PLACIDE Emwy, Philippe né le **20/04/2018**
- BERNE Alban né le **28/04/2018**
- DURAND Jeanne, Noëlle, Monique née le **15/05/2018**
- ENJOLRAS Mylo né le **26/05/2018**
- KUTLU Siraç né le **01/06/2018**
- FAGGIN Elynn née le **07/06/2018**
- CHAQUI Mehcy né le **03/07/2018**
- COLAS Milann, Gilles né le **08/07/2018**
- PIGNARD Arthur né le **14/07/2018**
- SIVARD Gabin, Basile né le **15/07/2018**
- YOL Sinan, Eren né le **24/07/2018**
- YOL Mansur, Akif né le **24/07/2018**
- BOULOT Rafaël né le **29/07/2018**
- YENIL Zehra née le **29/07/2018**
- CITAK Hayat née le **06/09/2018**
- AUBRY Roynin né le **08/10/2018**
- ABAY Meryem-Nur née le **09/10/2018**
- CHAFFAL Pauline ET Mathis nés le **04/11/2018**

MARIAGES

- ANGLADE Gilles et GOUJAT Emmanuelle le **16/06/2018**
- BOUCHUT Sébastien et VILAPLANA-RIBELLES Anna le **02/06/2018**
- EL QUARTITI Mickaël et COUBLE Johana le **30/06/2018**
- VERDIER Timothé et VIALLETON Elodie le **21/07/2018**
- YENIL Erol et GOUBERT Ludivine le **28/07/2018**
- RICO Jimmy et RAY Elise le **08/09/2018**
- COUBLE Damien et MUZELLE Betty le **08/09/2018**

9 mariages en 2018 ont eu lieu à la Mairie de Balbigny mais 2 couples ne souhaitent pas communiquer sur leur union dans la presse.

DECES* (Personnes décédées sur la commune)

- CHAVANON Guy le **04/01/2018**
- NOROYAN Maurice le **09/01/2018**
- CHAZELLE Claudia, Jeanne veuve RAJOT le **29/01/2018**
- FOUGÈRE Jeanne, Marcelle veuve MAUGÉ le **02/02/2018**
- BLANCHET René, Jean François le **02/02/2018**
- THOMAS Georgette, Maria veuve SOUZY le **19/02/2018**
- DEMARE Pierre, Joseph le **28/02/2018**
- BONNEFOND Antoinette, Marie Claudette épouse FÉLIX le **15/03/2018**
- MAISONHAUTE Josette, Antoinette veuve BOURRAT le **22/03/2018**
- PONCET Bénédicte, Marie Jeanne épouse DUMONT le **03/04/2018**
- PINATEL Francisque, Eugène le **05/04/2018**
- GORGOL Bernard, François le **17/04/2018**
- MAILLAVIN Louise, Véronique veuve CHAVOT le **30/04/2018**
- BASTION Marcel le **04/05/2018**
- LÉVIGNE Jeanne, Paulette veuve MURE le **24/05/2018**
- DUCREUX Marie-Gilberte veuve JAMOND le **25/05/2018**
- BOZZOLI Guido le **11/06/2018**
- HOORNAERT Georges, Yvon le **08/07/2018**
- MICOLON Claude, Antoine le **25/07/2018**
- MERCIER Catherine, Claudia veuve GALICHET le **28/07/2018**
- LABROSSE Jean Joseph le **07/08/2018**
- WYSS Julie, Catherine épouse GALICHET le **15/08/2018**
- HOSTIER Joël, Jean, Gilbert le **15/08/2018**
- MALEYSSON Paul, Marcel le **19/08/2018**
- GARDON Claudette, Pierrette, Marie veuve DUMAS le **28/08/2018**
- NOAILLY Francia, Claudette veuve POTHIER le **19/09/2018**
- GONIN Jean le **02/10/2018**
- MERCIER Jeannine veuve DUCREUX le **04/11/2018**
- PEYLACHON Francine, Antoinette veuve PUPIER le **16/11/18**

TRANSCRIPTIONS DE DECES (Personnes domiciliées à Balbigny et décédées hors commune)

- MOLLON Philibert, Eugène, Marcel le **19/01/2018**
- CROUZIÈRES Sylvette, Renée, Georgette, Thérèse veuve JACQUEMARD le **29/01/2018**
- ROUSSET Jean, Claude le **31/01/2018**
- CORNU Camille, Marie Antoinette le **16/03/2018**
- LERICQ Simone, Renée, Jeanne veuve PEETERS le **01/05/2018**
- SIEMBIDA Claude, Raymond le **10/05/2018**
- VENIANT René, Armand le **02/06/2018**
- GOUTTEFANGE Paulette, Anise, Augustine veuve CHAMPANDARD le **13/06/2018**
- GRANGE Hervé, Maurice, Joseph le **14/06/2018**
- GEORJON Marie Josephe épouse PILAUD le **03/07/2018**
- DUBESSY Claudette, Marie épouse GARIN le **06/07/2018**
- JOUANNIN René, Emile le **22/07/2018**
- VIAL Colette, Madeleine veuve BRAILLY le **01/08/2018**
- DUILLON Claudius le **07/08/2018**
- PILAUD Francine, Marie Léonie veuve MARJOLET le **12/09/2018**
- RAGOT Mélanie, Martine, Michelle le **11/10/2018**
- DESVERNAY René, Jean Marie le **15/10/2018**

* Etat civil répertorié jusqu' au 30 novembre 2018

* Ne sont pas mentionnées les personnes non domiciliées à Balbigny et décédées hors commune bien que inhumées dans nos cimetières



INFORMATIONS PRATIQUES

NUMÉROS UTILES

Horaires d'ouverture de la Mairie

04 77 28 14 12 :

Le lundi : 8h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00
Le mardi : 8h00 - 12h00 (Fermé au public l'après-midi)
Le mercredi : 8h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00
Le jeudi : 8h00 - 12h00 (Fermé au public l'après-midi)
Le vendredi : 8h00 - 12h00 et 13h00 à 17h00.

- Service gestion funéraire :
Lundi : 8h30 - 12h et 13h - 17h,
Mardi, Mercredi et Jeudi : 8h30 - 12h
et le vendredi : 8h30 - 12h et 13h - 14h30.
- Service urbanisme :
Mardi : 8h - 12h et Jeudi : 8h - 12h
- Service CNI/Passeports (sur RDV) :
Lundi / Vendredi : 8h - 12h / 13h - 17h
Mercredi : 8h - 12h / 14h - 18h

Déchetterie 04 77 28 20 52 :

La Communauté de Communes de Forez-Est possède un réseau de 5 déchetteries situées : Chazelles-sur-Lyon, Épercieux-Saint-Paul (à la sortie de Balbigny), Feurs, Montrond-les-Bains et Panisnières.

Au 1^{er} janvier 2019, les usagers de Forez-Est pourront se rendre à la déchetterie de leur choix.
De plus, toujours au 1^{er} janvier 2019, les horaires d'ouverture de vos 5 déchetteries seront harmonisés.

	Basse saison (1 ^{er} octobre au 31 mars)	Haute saison (1 ^{er} avril au 30 septembre)
Lundi	14h00-17h00	14h00-18h30
Du Mardi au samedi	09h00-12h00 / 14h00-17h00	09h00-12h00 / 14h00-18h30
Dimanche et jours fériés	Fermé	

Médiathèque : 04 77 27 62 95

Le mercredi de 14h à 17h
Le jeudi et le vendredi de 16h à 18h
Le samedi de 9h à 12h

Cinéma : 04 77 28 19 47

espace-lumiere-balbigny.cine.allocine.fr/
<https://fr-fr.facebook.com/cinema.balbigny/>
Les programmes sont disponibles
dans tous les commerces de Balbigny

Numéro d'appel d'urgence européen : 112

C'est le numéro d'appel d'urgence européen unique, disponible gratuitement à partir d'un téléphone fixe ou portable partout dans l'Union européenne. Ce numéro ne remplace pas les numéros d'urgence nationaux existants.

Pourquoi appeler le 112 ?

Pour toute urgence nécessitant une ambulance, les services d'incendie ou la police.

Le Service d'Aide Médicale Urgente (SAMU) : 15

Ce service peut être sollicité pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins (médecine générale, transport ambulancier)

Gendarmerie : 17 ou 04 77 28 10 36

(Gendarmerie de Balbigny)
Vous pouvez contacter « police-secours » pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la gendarmerie.

Sapeurs-pompiers : 18

Les sapeurs-pompiers peuvent être appelés pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.

Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114

Ce numéro d'urgence national unique est accessible, dans un premier temps, par FAX ou SMS. Il ne reçoit pas les appels vocaux téléphoniques. Des professionnels sourds et entendants spécifiquement formés traitent ensuite ces messages et contactent les services d'urgence compétents (police, SAMU, sapeurs-pompiers).

D'autres infos sont disponibles sur le site de la mairie de Balbigny à l'adresse : www.balbigny.fr/la-mairie/informations-pratiques.html



LE MILLION DE CLICS DÉPASSÉ POUR LE BLOG !

En 2014, après les premiers pas du blog, comme une plaisanterie, il avait été dit « Christine, le blog atteindra le million de vues ». C'est désormais chose faite depuis fin août ! Ce qui sonnait comme une taquinerie est bel et bien devenu réalité grâce au travail passionné de Christine TRIOMPHE. Le succès du blog n'est plus à démontrer. Plus qu'un formidable outil de communication c'est également une plateforme qui crée du lien dans le village et même au-delà.

Un grand merci Christine et bien-sûr merci à tous les lecteurs !

CAP SUR 2019

- **Poursuite des travaux d'aménagement et de mise en valeur du centre bourg**

Les travaux qui ont démarré en cette fin d'année 2018 devraient logiquement se poursuivre avec la rue Jeanne Giroud, la sécurisation de la 1082 entre les deux feux et la requalification de la place Desjoyaux. L'objectif de ces travaux est de remettre le piéton en sécurité et surtout de moderniser et de rendre la commune plus attractive.

- **Pose d'une signalétique uniforme**

Elle rendra plus lisible les différents sites de la commune et facilitera l'orientation des personnes traversant le bourg pour les inciter à s'arrêter chez les commerçants et profiter des atouts de la commune.

- **Mise en chantier du renforcement du réseau d'eau**

Depuis plusieurs décennies, la sécurisation des réseaux d'eau était demandée. Ce sera chose faite avec la création d'un nouveau château d'eau de 560 m³ en plus des deux qui existent. La réserve journalière sera de ce fait, portée à un peu plus de 2 jours. La sécurité incendie sera également largement renforcée.

- **La poursuite des échanges des compteurs plomb se poursuivra**

26 compteurs seront changés rue Jeanne Giroud avec également la mise en séparatif des eaux pluviales et usées de cette rue.

- **Poursuite du programme de modernisation de l'éclairage public**

Nous allons comme nous nous y étions engagés poursuivre le remplacement des lampadaires à forte consommation ou qui sont dangereux. 40 000 € y seront consacrés encore cette année.

- **Concrétisation du projet de maison de santé**

Au niveau National, le sujet des déserts médicaux se fait de plus en plus sentir. La commune n'est pas en état critique mais beaucoup de nos professionnels de santé sont surchargés ou ne peuvent pas trouver de remplaçants. L'idée lancée en 2018 est la création d'une association des professionnels de santé afin d'écrire un projet médical. Ensuite, la municipalité pourra concrétiser celui-ci dans l'ancienne Gare SNCF et ainsi redonner une nouvelle vie à ce bâtiment.

- **Lancement du concours d'architecture et demande de subventions pour la nouvelle salle de sport**

La commune a été retenue par le Département, pour le financement des projets structurants de la communauté de communes. Les élus ont décidé de lancer ce projet de salle. L'objectif est pour 2019 de choisir un projet et finaliser les demandes de subventions.

- **Ouverture de la deuxième tranche de la déchetterie**

Suite aux travaux complémentaires liés aux voies SNCF, les travaux de la déchetterie ont pris quelques retards. L'ouverture est prévue au court du premier semestre 2019.

- **Mise en accessibilité et isolation de l'Espace Lumière**

Les travaux devraient se réaliser en début de cette année avec une partie importante pendant la période de fermeture annuelle du cinéma, l'objectif étant que tout soit terminé fin août.

- **Fibre optique**

Lors du dernier bulletin, je vous avais annoncé le raccordement à la fibre pour l'année 2018. Suite au dépôt de bilan du sous traitant, qui avait en charge le déploiement, un retard conséquent est survenu. Les responsables du Syndicat Intercommunal d'Energie de la Loire (SIEL) m'ont confirmé qu'au plus tard à la fin du 1^{er} semestre 2019 les balbignois pourraient accéder à la fibre.



Gilles DUPIN,
Maire de Balbigny



Mairie de Balbigny - 42510
Tél. 04 77 28 14 12 • Fax 04 77 27 20 02
mail : commune.balbigny@wanadoo.fr - site : <https://blog-balbigny.blogspot.com/>